



Communiqué

Négociations dans les secteurs public et parapublic

Le Front commun souhaite une période de médiation porteuse de solutions

Montréal, le 21 avril 2010. – À compter d'aujourd'hui et au cours des prochains jours, les organisations syndicales membres du Front commun demanderont au ministre du Travail de nommer des médiateurs aux tables sectorielles, afin de proposer des pistes de solution satisfaisantes pour les deux parties. « Nous demandons la médiation pour poursuivre et faire progresser la négociation. Malgré des avancées à certaines tables, certains points demeurent difficiles et nous croyons que l'intervention d'un tiers nous aidera à cheminer vers un règlement. Nous avons toujours le même objectif d'en arriver à une entente négociée dans les meilleurs délais. », a affirmé la porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Dominique Verreault.

Les représentantes et les représentants syndicaux ont avisé les ministres concernés et les négociateurs patronaux qu'ils veulent continuer la négociation. Souvent par le passé, la médiation était considérée comme un passage obligé et mettait la négociation sur une voie d'évitement. « Cette fois-ci, les organisations syndicales ont choisi, et ce, depuis le tout début du Front commun, de faire différemment et d'utiliser l'outil que constitue la médiation comme il se doit, dans le but d'obtenir des solutions aux problèmes vécus dans les milieux de travail », a déclaré le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Louis Roy.

Une médiation : OUI et une négociation AUSSI !

Le but du processus de médiation est de rapprocher les parties en misant sur les points de convergence et en insistant sur les pistes de solutions. Il vise à permettre d'en arriver à un règlement mutuellement acceptable, ce que souhaitent les organisations syndicales. Elles profiteront du processus de médiation pour faire valoir la légitimité de leurs propositions.

« Les organisations syndicales veulent continuer la négociation sans interruption ni ralentissement. Nous ne voulons pas recommencer au point de départ, mais poursuivre la négociation en reconnaissant les avancées faites de part et d'autre au fil du processus », conclut le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Michel Arsenault.

Le Front commun représente 475 000 salariés de l'État. Il réunit tous les grands syndicats présents dans les secteurs public et parapublic, soit les organisations regroupées au sein du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB et UES).

– 30 –

Sources : SISP, CSN, FTQ

Renseignements :

Marjolaine Perreault, SISP : 514 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN : 514 605-0757

Jean Laverdière, FTQ : 514 893-7809